



Le CESER donne par cet avis un commentaire sur la stratégie présentée par la Région.

La CGT a voté l'avis du CESER.

### LA STRATEGIE NUMERIQUE REGIONALE

Le rapport de la Région se décline sous trois axes :

- ⇒ Connecter l'ensemble du territoire ligérien : en zone rurale, dans les lycées et centres de formation.
- ⇒ Innover en développant les nouveaux usages numériques : dans la formation, la recherche, l'enseignement supérieur, les transports, la culture, l'équilibre des territoires, ...
- ⇒ Faire de la révolution numérique un levier de transformation de l'administration régionale.

Cette stratégie s'accompagne du **plan régional pour l'économie numérique**, qui fait un état des lieux de la situation en Pays de la Loire et propose les leviers d'actions suivants :

- ⇒ Connecter en Région la filière numérique à l'ensemble des forces économiques.
- ⇒ Développer une offre de formation adaptée.
- ⇒ Renforcer les synergies régionales pour mieux se projeter à l'international.

C'est une stratégie transversale qui concerne l'ensemble des politiques publiques de la Région.

### CE QUE DIT LA CONTRIBUTION du CESER

(téléchargeable dans son intégralité sur [www.ceser.paysdelaloire.fr](http://www.ceser.paysdelaloire.fr))

L'avis rappelle l'architecture de la stratégie régionale. Il souligne que le plan présenté est assez complet et appelle à quelques points de vigilance, notamment sur :

- ⇒ La nécessité d'outils communs entre les collèges et les lycées.
- ⇒ Le fait que **tous les élèves ne disposent pas nécessairement d'un accès à des outils informatiques propres** alors que la Région prévoit qu'ils utilisent leur propre matériel dans les lycées.
- ⇒ Le fait que l'ensemble du territoire ne sera pas desservi par la fibre internet en 2020 **malgré un investissement global de 791 M€.**
- ⇒ L'absence de **dispositif de formation** « VISA Métier » pour les bac+5, correspondant à des besoins pour des métiers en tension.

- ⇒ La vigilance à apporter vis-à-vis des **personnes intolérantes aux ondes**.
- ⇒ La nécessité de **maintenir des formations en présentiel** pour les demandeurs d'emploi.
- ⇒ La nécessité de **diversifier les profils** des personnes formées puis recrutées dans les métiers du numérique.
- ⇒ Les risques de **déshumanisation** de la relation entre les porteurs de projet et les agents régionaux.
- ⇒ Les risques pesant sur la **dégradation des conditions de travail** dans le cadre de l'e-administration.
- ⇒ La résorption de la **fracture numérique, géographique mais aussi sociale**.

### **CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE DIDIER ROBERT**

La CGT remercie le rapporteur et le chargé d'étude pour la rédaction de l'avis.

Comme elle l'a déjà dit à plusieurs reprises pour des rapports analogues, **elle regrette le manque de temps laissé pour apprécier cette présentation** globale qui aurait mérité d'être débattue dans chacune des commissions du CESER ; ceci d'autant plus que la stratégie régionale se veut transversale et renvoie à l'ensemble des compétences de la région.

La CGT partage les remarques de l'avis, en particulier sur la fracture numérique.

**La fracture numérique est d'abord géographique** : ainsi, en Sarthe, on dénombre 154 communes où moins de la moitié des locaux sont éligibles à l'internet haut débit, contre 5 communes en Loire-Atlantique. Ceci alors que les opérateurs se livrent une concurrence acharnée et rivalisent d'offres à très haut débit... mais uniquement dans les endroits où ce service est rentable, c'est-à-dire dans les grandes villes et agglomérations.

Ailleurs, c'est-à-dire pour 55 % de la population ligérienne, l'accès au très haut débit dépend de l'intervention publique. Ce sont ainsi pas moins de 790 M€ d'investissements publics, dont 119 à la charge de la Région, qui sont prévus pour déployer la fibre sur le territoire d'ici 2020. **La CGT salue le volontarisme des collectivités locales mais note que même à l'issue de ce plan d'action, 30 % des foyers ne bénéficieront pas du très haut débit.**

**Cette situation est symptomatique du « privatiser les gains, socialiser les pertes » qui accompagne toujours les privatisations et ouvertures à la concurrence**, les opérateurs préférant investir dans les contenus et les services, plus rémunérateurs, plutôt que dans le développement et l'entretien du réseau.

Mais la fracture numérique n'est pas que géographique, **elle est aussi sociale** et la CGT aurait aimé que l'accent soit mis sur cette dimension dans le rapport régional. **Elle souscrit donc aux remarques du CESER quand il souligne que « l'accès au numérique peut être également freiné, pour des raisons sociales, à cause de l'âge, ou du lien avec l'écrit »**. Tous les citoyens n'ont pas un accès aisé aux technologies de l'information et de la télécommunication.

Ce qui est vrai de l'ensemble de la population l'est également pour les lycéen.,e.s et

la CGT considère que la démarche « AVEC » consistant à leur demander d'apporter leur matériel fournit, certes, un bon prétexte pour limiter les investissements des lycées, mais risque surtout d'augmenter les inégalités, tous les élèves n'ayant pas le même niveau de matériel, voire pas de matériel informatique du tout, à emporter au lycée.

La CGT souligne l'intérêt du mode présentiel pour les formations, en particulier des demandeurs d'emploi qui sont souvent isolés et qui doivent pouvoir développer leurs relations. Elle partage l'avis du CESER sur ce point.

L'avis rappelle également la nécessaire vigilance à avoir sur les conséquences en matière de **conditions de travail**. La CGT y souscrit car, trop souvent, le développement du numérique conduit à leur dégradation avec une hausse du stress et des suppressions d'emplois, au lieu de contribuer à l'innovation sociale. La CGT appuie également la nécessaire attention aux personnes intolérantes aux ondes dans le cadre du déploiement du Wifi haut débit dans les établissements d'enseignement supérieur.

Enfin, l'avis évoque le risque de déshumanisation des rapports entre porteurs de projets et agents régionaux dans le cadre du développement de l'e-administration. La CGT souscrit à cette remarque et souligne que, même si cela n'est pas évoqué explicitement dans le document de la région, **trop souvent, alors qu'il est un outil qui devrait améliorer les services rendus aux usagers, le numérique est utilisé comme prétexte à leur dégradation, voire à la fermeture, de ces services sur le territoire.**

La CGT votera l'avis.

**VOTES : L'avis a été adopté par 81 voix pour et 6 abstentions.**

*Conseillère et Conseillers CGT ayant travaillé sur cet avis : Didier ROBERT, Diane OBLE, Yvic KERGROAC'H.*